



CIRANO
Allier savoir et décision

L'immigration à la rescousse des finances publiques du Québec?

DAVID BOISCLAIR

YANN DÉCARIE

FRANÇOIS LALIBERTÉ-AUGER

PIERRE-CARL MICHAUD

MARIE-FRANCE RENÉ

2019S-20
CAHIER SCIENTIFIQUE



2019s-20

L'immigration à la rescousse des finances publiques du Québec ?

*David Boisclair, Yann Décarie, François Laliberté-Auger,
Pierre-Carl Michaud, Marie-France René*

Série Scientifique
Scientific Series

Montréal
Octobre/October 2019

© 2019 David Boisclair, Yann Décarie, François Laliberté-Auger, Pierre-Carl Michaud, Marie-France René. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO

Partenaires corporatifs

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque Laurentienne
Banque Nationale du Canada
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Canada Manuvie
Énergir
Hydro-Québec
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Intact Corporation Financière
Investissements PSP
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Ministère des Finances du Québec
Mouvement Desjardins
Power Corporation du Canada
Rio Tinto
Ville de Montréal

Partenaires universitaires

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
HEC Montréal
Institut national de la recherche scientifique
Polytechnique Montréal
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.

ISSN 2292-0838 (en ligne)

L'immigration à la rescousse des finances publiques du Québec ? *

*David Boisclair, Yann Décarie, François Laliberté-Auger,
Pierre-Carl Michaud, Marie-France René †*

Résumé/Abstract

Depuis de nombreuses années, les gouvernements qui se succèdent au Québec cherchent par différents moyens à améliorer l'arrimage entre l'immigration et les besoins du marché du travail. Les solutions mises de l'avant consistent généralement à modifier le nombre d'immigrants accueillis sur le territoire ou les critères d'admissibilité, alors que d'autres miseraient plutôt sur l'intégration afin d'éliminer certains écarts, par exemple en matière d'emploi, entre les immigrants et la population d'accueil. Le gouvernement actuel s'est inscrit dans cette continuité en présentant en 2019 un projet de loi à travers lequel il propose diverses mesures liées à l'immigration au Québec. Cette étude a pour objectif de quantifier l'effet potentiel, à moyen terme (2040), sur le solde budgétaire de l'État québécois de différents scénarios en lien avec l'immigration. Pour ce faire, on utilise le modèle de microsimulation SIMUL qui permet d'en simuler les impacts au niveau démographique et sur les finances publiques. Les résultats illustrent que tout changement du nombre d'immigrants admis au Québec n'a que très peu d'effets sur le solde budgétaire à terme (en 2040). Par contre, nous démontrons qu'un scénario où les immigrants sont pleinement intégrés au marché du travail a un effet positif de 7 milliards de dollars sur les finances publiques (en 2040). Des scénarios plus réalistes, où les écarts en matière d'emploi et de revenu entre les immigrants et la population d'accueil ne sont pas entièrement résorbés, donnent tout de même des effets appréciables qui aident à atténuer les pressions provenant du vieillissement démographique.

Mots-clés/Keywords : Immigration, Finances publiques, Projections, Intégration, Seuil migratoire, Québec

Codes JEL/JEL Codes : H50, H68, J15

* Plusieurs des analyses et estimations contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et non celles des partenaires. Nous remercions Luc Godbout et Jacques Légaré pour leurs commentaires.

† HEC Montréal et CIRANO (Michaud)

Contact : Pierre-Carl Michaud, 3000 ch. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, QC, H3T 2A7

Courriel : pierre-carl.michaud@hec.ca

1 Introduction

Le Québec est appelé à se positionner depuis plus de 40 ans en matière d'immigration et d'intégration, en particulier parce que les flux migratoires internationaux ont augmenté. À cela s'ajoutent d'importants enjeux régionaux tels que le vieillissement de la population, la réduction du bassin de main-d'œuvre disponible et la forte concurrence pour l'attraction des talents stratégiques.

De plus, le Québec est fortement affecté par la transition démographique où la croissance de la population est inférieure à celle du Canada ([Institut de la statistique du Québec, 2018](#)). Les différents scénarios établis lors de nos précédents travaux de recherche ([Clavet et al., 2016](#)) et par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques ([St-Maurice et al., 2018](#)) projettent un solde budgétaire négatif pour le gouvernement sur un horizon de 10 à 40 ans. Le vieillissement de la population est, selon ces hypothèses de projection, voué à freiner la croissance économique du Québec et, donc, les revenus de l'État, exerçant par suite une plus grande pression sur les dépenses publiques.

Dans ce contexte, il importe d'affiner l'analyse des solutions économiques et démographiques potentielles pour faire face à ces défis au Québec. Au nombre des solutions les plus souvent évoquées, on retrouve l'immigration et la natalité. Force est de constater, considérant le cycle de vie des revenus et des dépenses, que la hausse des naissances ne permet pas de résorber le déficit à l'horizon 2040. Ce faisant, l'immigration demeure l'une des solutions économiques et politiques les plus prometteuses à moyen terme ([El-Assal et Fields, 2018](#)). Or, une critique souvent entendue est que les immigrants coûtent plus cher en services publics qu'ils ne rapportent en recettes fiscales. Il est donc important, dans une perspective de cycle de vie, de bien comprendre les impacts de l'immigration sur les finances publiques. Dans cette étude, nous analyserons ces impacts en nous restreignant à des scénarios qui modifient le nombre d'immigrants, la composition des nouveaux arrivants et l'intégration des immigrants. La dimension des finances publiques n'est pas la seule à retenir afin de déterminer la politique optimale (effets de bien-être, croissance économique, innovation, etc.). Il demeure néanmoins que c'est une dimension importante qui est souvent soulevée.

Afin de regarder les scénarios sous cette dimension, une approche qui prend en compte l'hétérogénéité des expériences individuelles des immigrants et des natifs ainsi que la dynamique des comportements démographiques et économiques sur le cycle de vie est nécessaire. De plus, il faudra prendre en compte, de manière détaillée, l'incidence fiscale (recettes et dépenses) des scénarios étudiés. Nous utiliserons SIMUL, un modèle de microsimulation socio-économique, afin de mesurer l'impact sur les finances publiques de divers scénarios faisant varier le nombre, la composition et l'intégration des immigrants. Nous prenons en compte les comportements différentiels des immigrants par rapport aux natifs pour certaines variables démographiques telles que l'état matrimonial, la fécondité et l'émigration ainsi que des composantes économiques telles que l'emploi et les revenus de travail. Puisqu'il s'agit d'un exercice de projection et de modélisation, certaines hypothèses simplificatrices concernant le processus migratoire sont inévitables et nous serons explicites quant aux hypothèses qui pourraient affecter nos résultats.

Nous débuterons par une brève revue de l'évolution de la politique québécoise en matière d'immigration et de ses orientations. Par ailleurs, nous tracerons un portrait de l'immigration récente. Ensuite, nous présenterons la méthodologie utilisée ainsi que les hypothèses de recherche liées aux scénarios établis. Nous analyserons enfin les résultats émergents des simulations afin de dégager des constats qui nous aideront à revenir sur les objectifs de l'étude.

2 Contexte

2.1 Évolution du cadre législatif et politique au Québec en matière d'immigration

Le Canada et le Québec sont des terres d'immigration depuis fort longtemps. Le Québec, à l'avant-garde par rapport aux autres provinces, est le premier à se doter d'un ministère de l'Immigration en 1968. Avec l'obtention d'un contrôle croissant sur son système d'immigration (entente Couture-Cullen, 1978), la province s'engage dès les années 1980 dans le développement d'une approche interculturelle de la diversité et de l'inclusion articulée essentiellement autour de deux politiques, soit *Autant de façons d'être Québécois* (Ministre d'État au développement culturel et scientifique, 1981) et *Au Québec pour bâtir ensemble* (Gouvernement du Québec, 1990).

Le raisonnement sous-tendant l'Énoncé de la politique de 1990 reposait déjà à l'époque sur quatre défis auxquels le gouvernement tentait de répondre, à savoir : le redressement démographique, la prospérité économique, la protection de la langue française et l'ouverture sur le monde. Le nombre de personnes immigrantes admises sur le territoire ainsi que la composition de l'immigration furent dès lors déterminés pour poursuivre ces finalités. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, le nombre d'immigrants internationaux accueillis au Québec suit une tendance générale à la hausse, passant de 38 000 en 2001 à 51 000 en 2018 (voir figure 1). Cela a permis au Québec de garder un solde migratoire positif variant entre 22 000 et 37 000 individus durant cette période, avec un maximum de 43 000 personnes en 2010. Malgré ces nombres, le Québec reçoit une proportion plus faible d'immigrants que ses homologues canadiennes. En effet, selon le Recensement de 2016, le Québec hébergeait 17% de l'ensemble des immigrants alors que ceux-ci représentaient 23% de la population totale du Canada. Cela représente 1 nouvel immigrant pour 145 résidents, par rapport à 1 pour 110 pour le reste du Canada (excluant le Québec).

L'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains est ensuite rapidement entré en vigueur en 1991. Cet accord est venu rehausser les pouvoirs de Québec et établir formellement le partage des responsabilités concernant la planification des niveaux d'immigration, la sélection des immigrants ainsi que l'accueil, la francisation et l'intégration des nouveaux résidents permanents. Concrètement, depuis la signature de cet accord, la sélection de la plupart des immigrants permanents (sauf les candidats au regroupement familial et les réfugiés) et temporaires relève de la compétence du gouvernement du

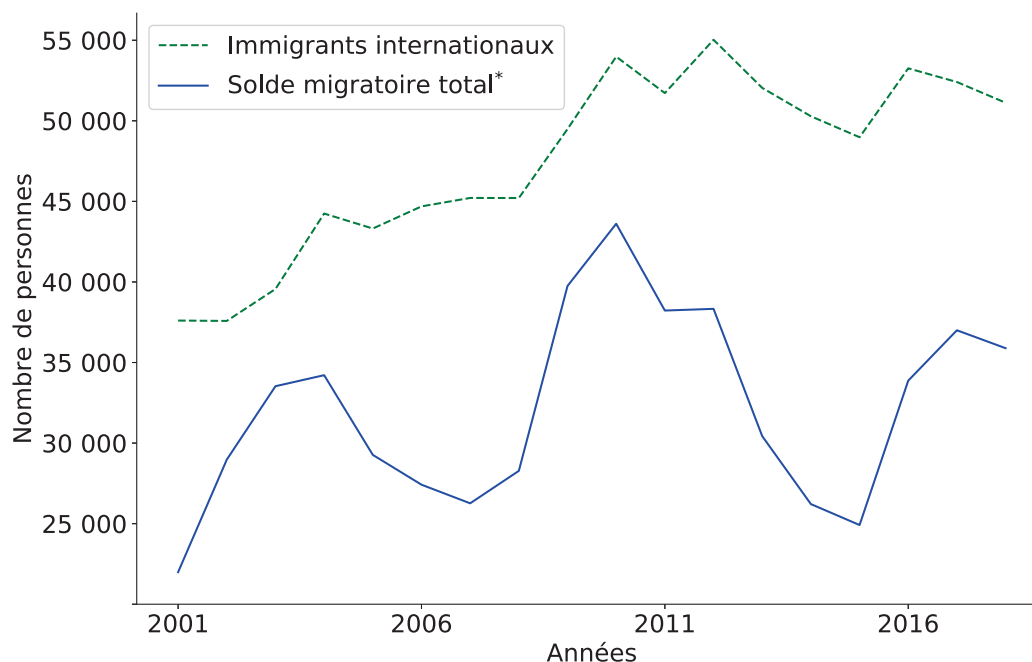


Figure 1 – Nombre d’immigrants et solde migratoire par année au Québec, 2001-2018

* Total des soldes international et interprovincial. Ne tient pas compte des résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (mars 2019). Données adaptées par l’Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Québec, alors que l’examen médical et les certificats de police demeurent une compétence du gouvernement du Canada.

Dès l’entrée dans le XXI^e siècle, marqué par un contexte international en ébullition, nous avons été témoins d’une circulation de plus en plus exacerbée d’images et de mythes en lien avec l’immigration attisant l’appréhension de l’« immigré » au sein des sociétés occidentales. Malgré le fait que la plupart de ces mythes ont été déconstruits et relativisés par nombre d’études empiriques menées sur le sujet (Tsoukala et Ceyhan, 1997; Weil, 2005; Brahim, 2015), plusieurs persistent dans l’opinion publique. Parmi les mythes les plus tenaces, on note la perception véhiculée que les immigrants coûtent plus au niveau des finances publiques qu’ils ne rapportent. Ce type de perception solidement implanté dans l’opinion publique ne doit évidemment pas constituer une assise pour cadrer les débats et l’élaboration des politiques sur l’immigration sans une analyse méticuleuse de la question, ce que nous nous proposons de fournir, entre autres, dans cette étude.

2.2 Portrait de l’immigration récente au Québec : Recensement de 2016

Les premières années suivant l’installation dans le pays d’accueil constituent une période charnière de l’intégration socio-économique des immigrants. On associe les difficultés d’inté-

gration socio-économique principalement aux barrières linguistiques, à la non-reconnaissance des acquis et des compétences, à l'absence d'un réseau socio-professionnel ainsi qu'aux pratiques discriminatoires – systémiques ou individuelles – des employeurs (Boudarbat et Cousineau, 2010; Arcand et al., 2009; Boudarbat et al., 2011; Parent, 2013; Lacroix et al., 2017; Boudarbat et Grenier, 2017). Selon le niveau de réussite, cette étape peut être décisive sur l'ensemble du parcours de vie et d'insertion en emploi. Bien que de multiples efforts sont faits pour faciliter cette transition, il existe encore des disparités entre les natifs et les immigrants et, plus particulièrement encore, les immigrants récents. Afin d'illustrer certains enjeux spécifiques en lien avec cette période d'intégration, on utilise les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2016) avec une attention particulière portée sur les immigrants récents.

Dans cette base de données, on définit les immigrants récents du Québec comme un immigrant qui a obtenu le statut d'immigrant reçu, aussi nommé statut de résident permanent, pour la première fois au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné. Dans le cas du recensement de 2016, la période s'étend du 1^{er} janvier 2011 au 10 mai 2016. En 2016 au Québec, on comptait 6,8 millions de personnes nées au Canada, 200 000 immigrants récents et un peu moins de 1 million d'immigrants arrivés au pays depuis plus de 5 ans. L'une des différences les plus importantes entre les deux premiers groupes est que les immigrants récents sont plus jeunes que la population née au Canada (voir figure 2). On remarque une

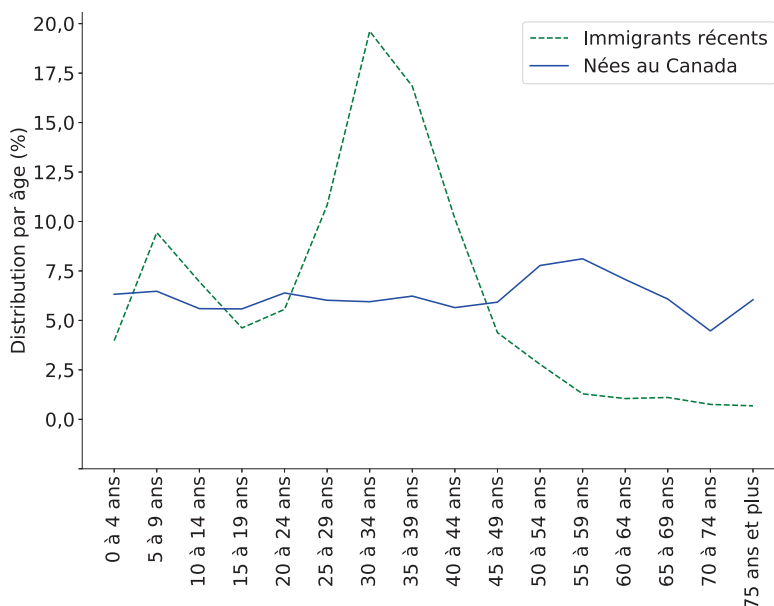


Figure 2 – Distribution par âge des immigrants récents et des personnes nées au Canada, Québec, 2016

Source : Fichier des particuliers (fichier de microdonnées à grande diffusion) du Recensement de la population de 2016.

surreprésentation des 25 à 44 ans chez les immigrants récents par rapport à la population née au Canada. En effet, ce groupe représente 57% des immigrants récents (soit 115 000

individus), comparativement à 24% des natifs. De plus, on remarque que la proportion des moins de 25 ans est similaire entre les deux groupes et donc que la différence résiduelle se retrouve au niveau des individus plus âgés. Seulement 3% des immigrants récents sont âgés de plus de 65 ans, comparativement à 17% chez les natifs.

Le niveau de scolarité des immigrants récents est aussi différent de celui de la population née au Canada. Si l'on regarde spécifiquement le groupe majoritaire chez les immigrants récents, soit les 25 à 44 ans, on observe que leur niveau de scolarité est supérieur à celui des natifs (voir tableau 1). Parmi eux, 55% sont détenteurs d'un diplôme universitaire par rapport à 27% chez les natifs.

	Nés au Canada	Immigrants récents*
Scolarité		
Sans diplôme	10,7%	6,5%
Diplôme secondaire	14,4%	12,2%
Diplôme collégial	47,9%	26,6%
Diplôme universitaire	27,0%	54,7%
Situation d'activité		
En emploi	85,3%	62,2%
Sans emploi	4,6%	11,2%
Inactif	10,2%	26,7%
Revenu total individuel		
Moins de 20 000\$	16,2%	42,9%
De 20 000\$ à 39 999\$	27,5%	34,3%
De 40 000\$ à 59 999\$	27,7%	13,1%
Plus de 60 000\$	28,6%	9,7%

Tableau 1 – Comparaison entre les personnes nées au Canada et les immigrants récents parmi la population québécoise de 25 à 44 ans, 2016

*Les immigrants récents sont les individus ayant immigré au Canada à partir de 2011.

Source : Fichier des particuliers (fichiers de microdonnées à grande diffusion) du Recensement de la population de 2016.

Malgré cela, le Québec affiche un taux d'intégration en emploi des immigrants inférieur aux autres provinces, davantage marqué pour les 5 premières années suivant leur arrivée sur le territoire (6 points de pourcentage plus faible au Québec qu'au Canada en 2016 pour les immigrants récents). Si l'on compare la situation d'activité des immigrants récents par rapport aux natifs âgés de 25 à 44 ans, la différence est également marquée. En effet, comme le montre le tableau 1, 85% des individus nés au Canada sont en emploi par rapport à 62% seulement pour les immigrants récents.

Ces différences sont aussi observables lorsque l'on compare le statut d'activité des immigrants récents à celui des natifs en tenant compte du niveau de scolarité (voir tableau 2). Pour les immigrants récents, on parle ici d'une scolarité majoritairement effectuée et obtenue hors du Québec nécessitant parfois une reconnaissance d'équivalence. Bien que le pourcentage de personnes en emploi croisse selon le niveau de scolarité pour les deux groupes, on remarque

que le niveau est plus faible chez les immigrants récents. Par contre, on remarque une tendance contraire entre les personnes nées au Canada et les immigrants récents pour ce qui est du pourcentage de personnes sans emploi. Alors que chez les natifs la proportion sans emploi baisse à mesure que le niveau de scolarité augmente, cette proportion augmente chez les immigrants récents. C'est là un indicateur des difficultés que rencontrent les nouveaux immigrants lors de leur tentative d'intégration au marché de l'emploi : acceptabilité, reconnaissance de diplôme, expérience sur le marché du travail domestique, etc. (Kilolo-Malambwe, 2011).

	Niveau de scolarité			
	Sans diplôme	Secondaire	Collégial	Universitaire
Nés au Canada				
En emploi	60,6%	79,7%	88,4%	92,5%
Sans emploi	8,2%	5,9%	4,5%	2,5%
Inactif	31,2%	14,4%	7,1%	5,0%
Immigrants récents*				
En emploi	45,2%	57,1%	66,8%	63,3%
Sans emploi	9,6%	10,1%	10,3%	11,7%
Inactif	45,2%	32,8%	22,9%	25,0%

Tableau 2 – Statut d'activité par niveau de scolarité chez les 25-44 ans, Québec, 2016

*Les immigrants récents sont les individus ayant immigré au Canada à partir de 2011.

Source : Fichier des particuliers (fichier de microdonnées à grande diffusion) du Recensement de la population de 2016.

L'écart avec les natifs est encore plus important lorsqu'on s'attarde à la répartition des revenus (voir tableau 1). Chez les immigrants récents de 25 à 44 ans, 43% ont un revenu total de moins de 20 000\$ comparativement à 16% chez les natifs de cette tranche d'âge. On observe aussi que les immigrants récents sont sous-représentés, une proportion trois fois moindre, dans le groupe des personnes ayant un revenu supérieur à 60 000\$. Ce délai d'intégration au marché du travail ainsi qu'un revenu moyen considérablement inférieur à celui des natifs ne sont évidemment pas sans incidence économique pour la société et ses finances publiques.

2.3 Orientations gouvernementales actuelles et débats

Le gouvernement du Québec plaide actuellement que le nombre et la composition des immigrants accueillis doivent être pensés en fonction de la capacité d'intégration de la société d'accueil. Capacité d'accueil et d'intégration qui passerait par un meilleur arrimage entre la sélection des immigrants et les besoins du marché du travail. Cette nouvelle ligne directrice gouvernementale a mené à l'adoption en juin 2019 du projet de loi 9 venant modifier le système de sélection des immigrants qui désirent s'installer au Québec, des mécanismes administratifs qui y sont liés et certaines mesures d'intégration offertes sur le territoire.

En adéquation avec ce projet, un plan de réduction du seuil d’immigration à 40 000 personnes pour 2019 avait déjà été confirmé. Comme les personnes réfugiées et issues du programme de regroupement familial sont en partie régies par Ottawa, ce plan de réduction touchait dès lors de manière disproportionnée l’immigration économique au Québec. En 2017, environ 30 000 immigrants étaient issus de cette catégorie et ils représentaient près de 60% de l’ensemble des immigrants (voir le tableau 3). Entre 2001 et 2017, cette proportion a varié entre 58% et 72% ([Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion, 2018](#)). Bien qu’aucune planification officielle ne soit encore adoptée à cet effet, le ministre a récemment fait l’annonce d’une hausse graduelle du seuil migratoire dès 2020. L’objectif est maintenant de hausser le nombre d’immigrants, essentiellement dans la catégorie économique, en faisant passer la part de cette immigration à 65% du total des nouveaux arrivants en 2022. Aucune augmentation du nombre de réfugiés n’est prévue d’ici 2022.

Catégorie d’admission	Nombre	Distribution
Immigration économique	30 262	58%
Regroupement familial	12 136	23%
Réfugiés	9 148	17%
Autres immigrants	842	2%

Tableau 3 – Immigrants reçus selon la catégorie d’admission, Québec, 2017

Source : Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion.

De manière générale, toute annonce de projets de loi et de politiques publiques touchant l’immigration demeure sensible au Québec, comme dans bien d’autres sociétés occidentales d’ailleurs. La persistance de plusieurs de ces débats encore aujourd’hui est principalement liée à la difficulté de mesurer empiriquement l’impact de l’immigration sur l’évolution et les transformations démographiques et économiques du Québec. [Boudarbat et Grenier \(2014\)](#), dans une revue des études les plus pertinentes à cet effet au Québec et dans les pays de l’OCDE, soulignent que dans le contexte actuel, l’impact de l’immigration sur l’économie apparaît au mieux comme « *peut-être positif, mais faible* » ([Boudarbat et Grenier, 2014](#)). Les études qui relèvent un impact plutôt négatif de l’immigration précisant, elles aussi, que cet impact est faible.

3 Méthodologie : modèle, hypothèses et scénarios

Dans cette section, nous présentons le modèle de microsimulation SIMUL, utilisé ici pour effectuer les projections. Dans un premier temps, nous décrirons brièvement SIMUL et son fonctionnement. Dans un second temps, nous nous attarderons plus en détail au module budgétaire de SIMUL et aux hypothèses qui permettent d’estimer les effets de différents scénarios d’immigration sur le solde budgétaire du gouvernement du Québec.

3.1 Modèle SIMUL

SIMUL est un modèle dynamique de microsimulation socio-économique qui permet, entre autres, de prendre en compte la complexité de la fiscalité et des transferts sociaux pour simuler l'évolution des revenus sur un large échantillon représentatif de la population canadienne. La population de départ provient du fichier public à grande diffusion de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011¹. Par la suite, chaque individu évolue dans le modèle, année après année, en étant soumis aux risques de plusieurs transitions, modélisés dans SIMUL à l'aide de données de Statistique Canada telles que le Recensement de la population, l'Enquête sociale générale (ESG) et l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA). Les personnes immigrantes sont soumises aux mêmes transitions que la population initiale, mais avec des risques différentiels pour certaines d'entre elles. Le tableau 4 présente les différentes transitions contenues dans SIMUL, en plus d'indiquer si les risques qui y sont associés sont plus élevés ou plus bas pour les immigrants par rapport aux natifs.

Transitions	Données utilisées pour l'estimation	Risque des immigrants par rapport à la population née au Canada
Former une union	ESG 2006 et 2011	Plus élevé
Dissoudre une union	ESG 2006 et 2011	Plus bas
Avoir un enfant	ESG 2006 et 2011	Plus élevé
Émigrer	Recensement 2016	Plus élevé
Compléter un niveau de scolarité canadienne plus élevé	ESG 2006 et 2011	Égal*
Débuter un emploi	ELIA 2012	Plus bas
Terminer un emploi	ELIA 2012	Plus élevé
Gagner un revenu de travail plus élevé	ELIA 2012	Plus bas
Débuter ses prestations de RRQ	ELIA 2012	Égal*
Obtenir un niveau plus élevé de revenu de retraite privé (pensions, REER...)	ELIA 2012	Égal*
Décéder	Dion <i>et al.</i> (2014)	Égal*

Tableau 4 – Transitions dans SIMUL

*Pour ces transitions, le risque différentiel pour les immigrants n'est pas estimé et, donc, est considéré comme étant égal pour les deux groupes de population.

De plus, un nombre d'immigrants, variant selon les différents scénarios, est ajouté à la population pour chacune des périodes simulées. Cet ajout est effectué sous l'hypothèse que les nouveaux immigrants sont représentatifs des immigrants récents observés dans l'ENM de 2011, c'est-à-dire ceux ayant immigré au Canada depuis 2006.

1. Au moment de construire SIMUL, les données du Recensement de 2016 n'étaient pas disponibles. Le modèle pourrait éventuellement être mis à jour à l'aide de ces données, récemment rendues disponibles, mais peu de changements ont été observés entre 2011 et 2016 dans la distribution des principales variables utilisées.

SIMUL utilise aussi SIMTAX, un calculateur fiscal qui prend en compte la complexité de la fiscalité fédérale et provinciale des particuliers ainsi que celle des principaux transferts sociaux. Aux fins de cette étude, SIMTAX calcule les impôts et les taxes payés par les particuliers. Cela permet de prendre en compte les effets des changements de structure de la population sur les différents postes budgétaires. La figure 3 synthétise le fonctionnement du modèle SIMUL.

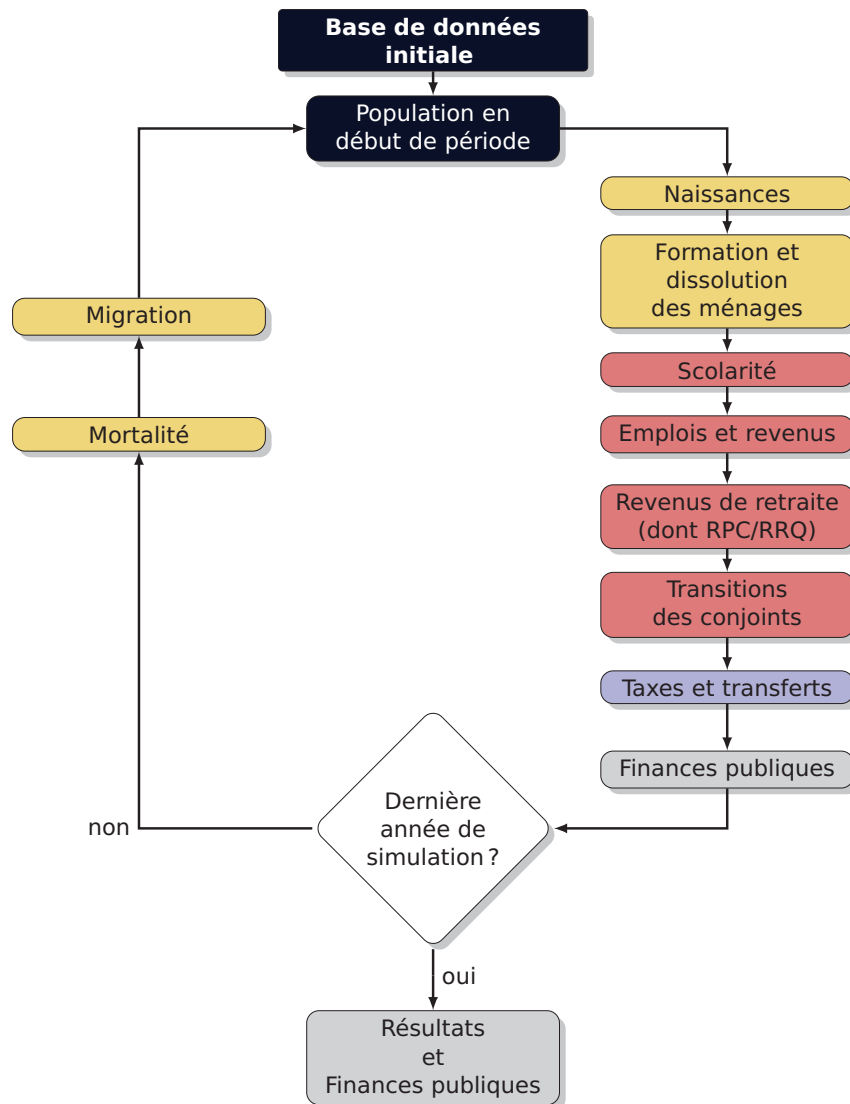


Figure 3 – Aperçu d’une simulation. Chaque étape est colorée selon le module concerné de SIMUL : bleu foncé pour l’initialisation du modèle ; jaune pour la démographie ; rose pour les autres transitions ; et mauve pour le module fiscal, soit le simulateur SIMTAX.

3.2 Hypothèses

Parallèlement à la simulation, il est nécessaire de poser une série d'hypothèses en lien avec la croissance économique durant la période de projection. Le tableau 5 présente les hypothèses utilisées concernant le produit intérieur brut (PIB). On note que la croissance annuelle exogène du PIB réel est plafonnée à 1,6% de 2024 à 2040 et que la population projetée par l'ISQ est utilisée pour construire une projection de PIB réel par habitant. Après chaque année de simulation, ce PIB réel par habitant est par la suite multiplié par la population projetée par SIMUL.

Produit intérieur brut (PIB)	
Croissance du PIB réel exogène	Projection agrégée de Desjardins (Vachon et Bégin, 2014) : croissance annuelle de 1,28% jusqu'en 2024 et de 1,60% pour les années subséquentes*.
Croissance du PIB réel par habitant	Combinaison de la croissance du PIB réel exogène et de la croissance de la population telle que projetée par l'Institut de la statistique du Québec (2014).
PIB réel	Pour une année donnée, PIB réel par habitant multiplié par la population projetée par SIMUL afin d'obtenir un PIB réel total variant avec les mouvements démographiques générés par le modèle.

Tableau 5 – Produit intérieur brut : hypothèses

*Cette hypothèse est similaire à celle de El-Assal et Fields (2018) qui projettent une croissance de 1,9% pour l'ensemble du Canada entre 2017 et 2040.

On retrouve, dans le tableau 6, les hypothèses liées aux différents revenus du gouvernement du Québec et dans le tableau 7 celles liées aux dépenses du gouvernement.

Revenus du gouvernement du Québec

Impôt sur le revenu des particuliers	Somme des impôts sur le revenu obtenue chaque année à l'aide de SIMUL et SimTax. Calibrée sur les comptes publics de 2016.
Cotisations au Fonds des services de santé (FSS)	Un taux de cotisation moyen effectif est obtenu en divisant le montant de revenu du FSS aux comptes publics de 2016 par la somme des revenus de travail en 2016 tirée de SIMUL. Par la suite, ce même taux est appliqué à la somme des revenus de travail obtenue à l'aide de SIMUL pour chaque année de simulation.
Taxes à la consommation	Un taux de cotisation moyen effectif est obtenu en divisant le montant total des taxes à la consommation aux comptes publics de 2016 par la somme des revenus disponibles en 2016 tirée de SIMUL. Par la suite, ce même taux est appliqué à la somme des revenus disponibles obtenue à l'aide de SimTax pour chaque année de simulation.
Transferts fédéraux	Un montant par habitant est obtenu en divisant le montant des transferts fédéraux aux comptes publics de 2016 par la population totale du Québec en 2016. Par la suite, ce montant est multiplié par la population du Québec pour chaque année de simulation. Une croissance égale à celle du PIB réel exogène* est également appliquée annuellement.
Impôt sur le revenu des sociétés et impôt foncier (taxe scolaire)	Ce poste budgétaire croît au même rythme que le PIB réel exogène*.
Droits, permis et revenus divers ; Entreprises du gouvernement	Ces revenus sont calibrés au montant apparaissant aux comptes publics de 2016 et croissent par la suite chaque année au même rythme que le PIB réel (tel que calculé à l'aide de SIMUL).
Revenus du Fonds des générations	Le Fonds des générations est d'abord calibré à sa valeur aux comptes publics de 2016. Le solde croît par la suite en fonction d'un taux de rendement annuel réel de 4,148% [†] sur ses actifs, tandis que ses revenus provenant d'autres sources (p. ex., les redevances hydrauliques) croissent au même rythme que le PIB réel exogène*.

Tableau 6 – Revenus du gouvernement du Québec : hypothèses

*Parmi plusieurs hypothèses fortes possibles pour ces postes, nous retenons la suivante qui nous apparaît la plus raisonnable : ces postes croissent au rythme de la projection « exogène » à SIMUL effectuée par Desjardins (Vachon et Bégin, 2014), sans s'ajuster directement à la taille de la population projetée par notre modèle dans les différents scénarios analysés plus loin.

[†]Taux de rendement moyen entre 2006 et 2016 en excluant 2007

Dépenses du gouvernement du Québec par mission

Soutien aux personnes et aux familles	Les dépenses pour l'aide sociale, la prime au travail et le soutien aux enfants sont calculées chaque année à l'aide de SimTax. Une composante « autre » croît au même rythme que la somme de ces 3 composantes. Le total est calibré sur les comptes publics de 2016.
Éducation et culture	Les dépenses de programmes en éducation sont obtenues en multipliant les dépenses par étudiant par niveau de scolarité (préscolaire, primaire et secondaire; collégial; universitaire) par le nombre d'étudiants projeté par SIMUL pour chacun des niveaux de scolarité. Les dépenses par étudiant par niveau de scolarité, elles, sont d'abord obtenues en divisant le montant rapporté dans les comptes publics de 2016 par le nombre d'étudiants par niveau fourni dans les Indicateurs de l'éducation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Des facteurs de croissance structurelle des dépenses en éducation sont ensuite ajoutés pour refléter la croissance des dépenses qui n'est pas reliée au nombre d'étudiants. Ils sont basés sur les tendances passées et sont respectivement de 2,70%, 0,77% et 1,64% pour chacun des trois niveaux. Une composante « autre » évolue en suivant la croissance du PIB réel exogène*.
Santé et services sociaux	Les dépenses de programmes en santé sont obtenues en multipliant les dépenses par habitant fournies par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour 20 groupes d'âge par le nombre de personnes projeté par SIMUL pour chaque groupe d'âge. Une croissance structurelle égale à 1% est appliquée en sus (tendance 1984-2014)(Côté et al., 2018). Une composante « autre » suit la croissance du PIB réel (tel que calculé à l'aide de SIMUL). Chaque composante est calibrée sur les comptes publics de 2016.
Économie et environnement	Les dépenses en économie et environnement évoluent en suivant la croissance du PIB réel exogène*.
Gouverne et justice	Les dépenses de gouverne et justice croissent au même rythme que le PIB réel (tel que calculé à l'aide de SIMUL).
Service de la dette	Le service de la dette est obtenu chaque année en multipliant la dette totale de l'année précédente (incluant le passif au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs) par un taux d'intérêt nominal « déflaté » d'un taux d'inflation de 2%. Le taux nominal utilisé est de 5,15%, soit le taux implicite obtenu en divisant la valeur du service de la dette de 2016 par la dette totale de 2016. Après 2016, la dette croît en fonction des déficits calculés par le modèle, s'il y a lieu, ainsi que d'un montant exogène d'investissement et d'immobilisation.

Tableau 7 – Dépenses du gouvernement du Québec : hypothèses

*Parmi plusieurs hypothèses fortes possibles pour ces postes, nous retenons la suivante qui nous apparaît la plus raisonnable : ces postes croissent au rythme de la projection « exogène » à SIMUL effectuée par Desjardins (Vachon et Bégin, 2014), sans s'ajuster directement à la taille de la population projetée par notre modèle dans les différents scénarios analysés plus loin.

Comme cette étude se penche sur le lien entre l'immigration et les finances publiques, une attention particulière a été portée sur la contribution des immigrants à l'équilibre budgétaire. Plusieurs recherches portant sur différents pays (incluant le Canada) concluent à une contribution nette positive des immigrants à l'équilibre budgétaire du gouvernement (Dungan *et al.*, 2013; Akbari, 1995, 1989; DeVoretz et Ozsomer, 1999). De plus, nous utilisons l'hypothèse plutôt conservatrice, au vu de la littérature existante et du tableau 8, que les immigrants ont une consommation de services publics identique à celle des natifs. Par conséquent, lorsque l'on combine l'ensemble des hypothèses du scénario de référence, ceci mène à une contribution neutre des immigrants à l'équilibre budgétaire du Québec. Cela étant, la prépondérance des recherches précédentes suggère que l'effet financier de l'immigration ne devrait pas être mis de l'avant dans le débat sur les niveaux d'immigration (Picot, 2013).

Mission	Différence immigrants-natifs (\$)	Source
Ordre et sécurité publics	-182\$	Javdani et Pendakur (2014)
Ens. primaire et secondaire	-579\$	Javdani et Pendakur (2014)
Ens. post secondaire	206\$	Javdani et Pendakur (2014)
Travail, emploi et immigration	15\$	Javdani et Pendakur (2014)
Santé	≈0\$	Laroche (2000)
Protection sociale	<0\$	Baker et Benjamin (1995)

Tableau 8 – Différences de consommation annuelle de services publics entre immigrants et natifs - Canada

3.3 Scénarios

Cette section présente les cinq scénarios de projection qui sont utilisés dans cette étude. Le premier scénario est celui de référence, qui se veut comparable aux projections démographiques de Statistique Canada. Par la suite, on présente deux scénarios dans lesquels le nombre de nouveaux immigrants que le Québec accueillera varie de plus ou moins 20 000 individus en 2020. Le quatrième scénario est basé sur une sélection différente des immigrants et modifie les caractéristiques des nouveaux immigrants. Finalement, le cinquième scénario en est un de «pleine intégration» des immigrants sur le marché du travail.

Le scénario de référence utilise les hypothèses démographiques faites par Statistique Canada pour les projections de population 2013-2063 (Bohnert *et al.*, 2015a). Parmi ces hypothèses, il y a le nombre d'immigrants par année qui est défini par un taux d'immigration par 1 000 habitants. Pour le Québec, ce taux est fixé à 6 immigrants par 1 000 habitants dans le scénario moyen de Statistique Canada. Ce taux représente environ 50 000 personnes en 2020. Deux autres hypothèses démographiques utilisées sont calquées sur celles de Statistique Canada, soit la fécondité et la mortalité. Cela mène à un scénario de référence générant des projections de population par âge très semblables à celles effectuées par Statistique Canada (Bohnert *et al.*, 2015b).

Dans le deuxième scénario, le taux d'immigration est réduit à 3,6 immigrants par 1 000 habitants, soit à environ 30 000 personnes en 2020. Ce taux réduit est maintenu de 2020 jusqu'à la fin de la période de simulation, soit 2040. La baisse du nombre d'immigrants se fait proportionnellement pour l'ensemble des catégories d'immigration. Ce scénario est identifié par la suite comme le scénario de «faible immigration».

Le troisième scénario est le reflet du deuxième. Le taux d'immigration est augmenté à 8,3 immigrants par 1 000 habitants, pour un total d'environ 70 000 immigrants en 2020. Tout comme le deuxième scénario, ce taux est appliqué de 2020 à 2040 et la hausse est proportionnelle pour toutes les catégories d'immigration. Ce scénario est identifié par la suite comme le scénario de «forte immigration».

Dans le quatrième scénario, les nouveaux immigrants âgés de 20 ans et plus détiennent tous un diplôme universitaire. Ce scénario permet principalement de fournir un ordre de grandeur pour les autres scénarios. En effet, ce scénario impliquerait de pouvoir sélectionner tous les immigrants, y compris ceux arrivés avec un statut de réfugié ou de réunification familiale, ce qui n'est pas possible à l'intérieur du cadre législatif actuel en matière d'immigration. Il s'agit d'un scénario qui n'est pas réalisable, mais qui se veut illustratif par son caractère quelque peu extrême. Le niveau universitaire a été choisi, car, selon les modèles de participation au marché du travail et de revenus de travail de SIMUL, ce sont, à caractéristiques égales, les immigrants détenant un diplôme universitaire qui obtiennent les meilleurs résultats. Donc, ce scénario permet de quantifier l'effet d'une mesure où les immigrants sont sélectionnés selon une caractéristique favorisant en principe l'obtention de meilleurs résultats sur le marché de l'emploi.

Par contre, il est important de noter que, dans SIMUL, il n'y a pas d'effet d'équilibre général et par conséquent, les immigrants supplémentaires détenant un diplôme universitaire n'affectent pas le marché de l'emploi. L'augmentation importante et drastique du nombre de détenteurs d'un diplôme universitaire ne crée donc pas une saturation sur le marché de l'emploi. De plus, ces immigrants font face aux mêmes conditions d'emploi que les autres immigrants de niveau universitaire.

Dans le cinquième scénario, les immigrants font face aux mêmes conditions que les personnes nées au Canada sur le marché de l'emploi. Les immigrants ont donc, à caractéristiques égales, la même probabilité d'être en emploi et la même espérance de salaire que les natifs. Par exemple, une femme immigrante avec un enfant de moins de quatre ans et détenant un diplôme universitaire aura la même probabilité de trouver un emploi et une même espérance de salaire qu'une femme ayant les mêmes caractéristiques, mais née au Canada. Ce scénario est appliqué à toute la population immigrante à partir de 2020 et non seulement aux nouveaux arrivants comme dans les trois scénarios précédents. L'objectif de ce scénario est de quantifier l'effet de l'intégration des immigrants (récents et déjà sur le territoire) par rapport à un scénario de sélection en termes de composition ou de nombre d'immigrants accueillis.

4 Résultats

Cette section est consacrée à la présentation des résultats² de cette recherche. On débute par une sous-section décrivant les variations de la population pour terminer par les effets sur le solde budgétaire du Québec.

4.1 Population

La population projetée de 2020 à 2040 subit des changements importants de sa structure par âge, ce qui reflète son vieillissement. La figure 4 présente l'évolution des effectifs de population entre 2020 et 2040 selon le scénario de référence. On observe un changement important chez les 75 ans et plus ; chez les femmes de ce groupe d'âge, on projette un doublement de la population qui passera de 385 200 personnes en 2020 à 718 900 en 2040. Pour ce qui est des hommes, la croissance est encore plus rapide, car ils passeront de 267 700 personnes à plus de 591 900 personnes durant la même période.

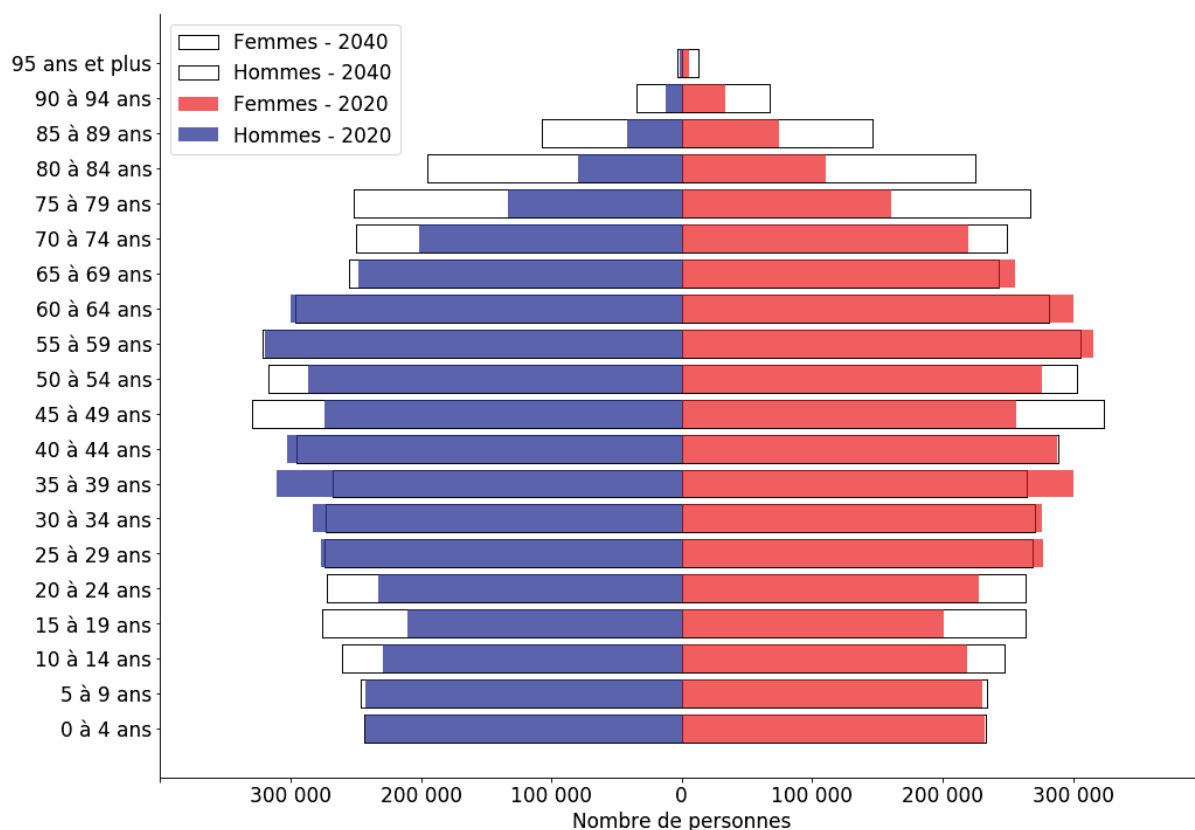


Figure 4 – Population par groupe d'âge, scénario de référence, Québec, 2020 et 2040

2. Ces résultats proviennent de 200 répliques de SIMUL pour chacun des scénarios.

La figure 5 montre la variation de population en 2030 et en 2040, par groupe d'âge, selon les scénarios d'immigration faible et forte. Comme les variations sont similaires pour les deux scénarios (plus ou moins 500 000 individus en 2040), on illustre seulement les changements du scénario d'immigration forte. On observe que les variations les plus importantes surviennent chez les personnes âgées de 25 à 55 ans, la tranche d'âge pour laquelle le taux d'emploi et les revenus sont les plus importants et dont la consommation de services gouvernementaux est la plus faible. On observe aussi une hausse chez les jeunes de moins de 25 ans. Cela est dû à l'arrivée importante de familles, en plus de la part importante des personnes en âge d'avoir des enfants parmi les immigrants. À cela s'ajoute une probabilité d'avoir des enfants plus élevée pour les immigrants. On remarque aussi que ces variations sont significatives par rapport à l'ensemble de la population. Par exemple, les scénarios affectant le nombre d'immigrants projettent un changement de 60 000 personnes âgées de 40 à 44 ans en 2040, ce qui représente environ 10% du nombre de personnes dans ce groupe d'âge.

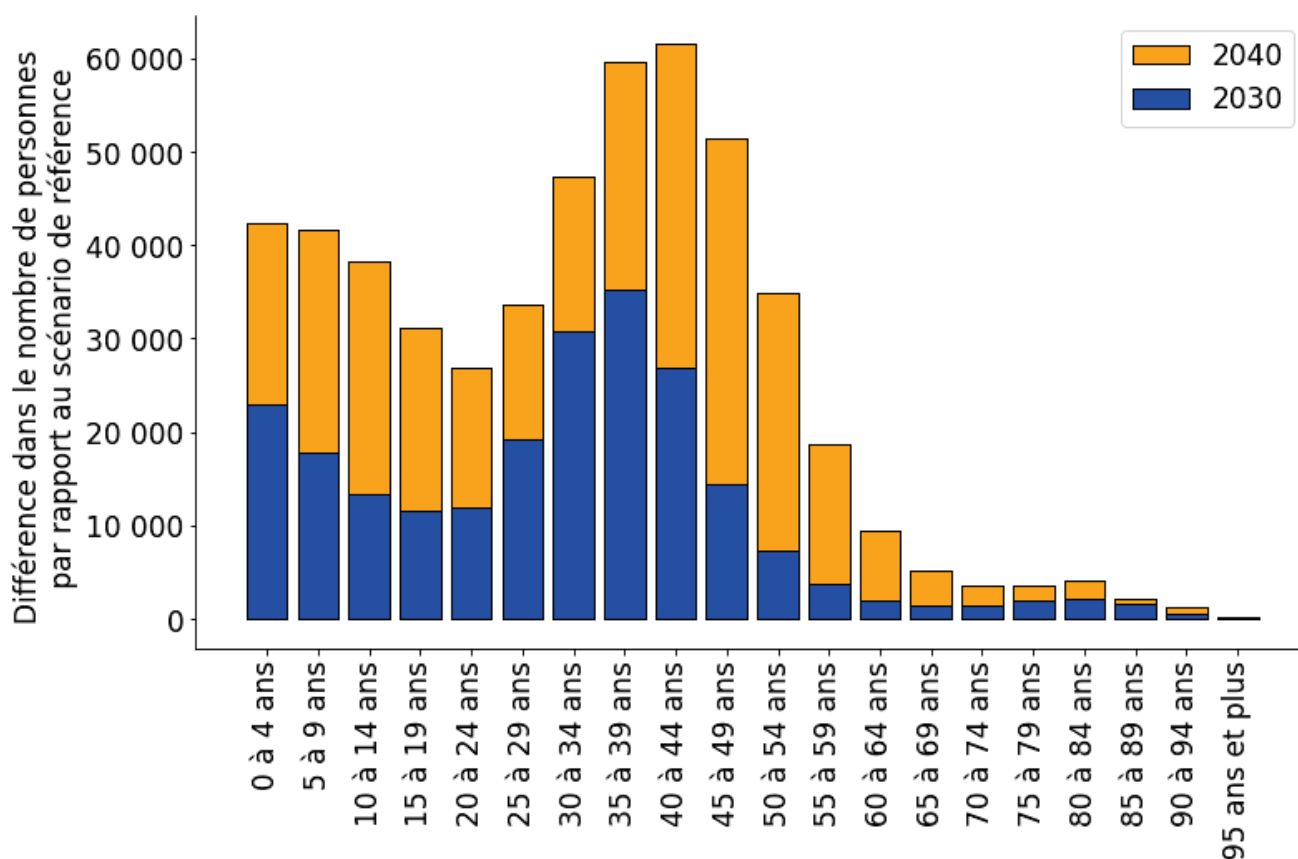


Figure 5 – Variation de la population par groupe d'âge dans le scénario de forte immigration ³

3. Les variations correspondantes pour le scénario de faible immigration sont symétriques, à la baisse

4.2 Solde budgétaire du gouvernement du Québec

SIMUL permet de faire le lien entre les changements projetés de la population du Québec et l'évolution des finances publiques. Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des postes budgétaires a été calibré à partir des comptes publics de 2016. On projette donc, selon le scénario de référence, un solde budgétaire négatif de 12 milliards de dollars (en dollars de 2019) en 2040. Comme ce montant est directement lié aux hypothèses que nous avons posées, il sera strictement utilisé pour quantifier la magnitude de l'effet des différents scénarios sur les finances publiques.

Afin de synthétiser ces effets, la figure 6 présente la variation du solde budgétaire de chacun d'eux par rapport au scénario de référence, en 2040. Le premier constat est l'effet limité sur le solde budgétaire des scénarios de variation du nombre d'immigrants (plus ou moins 2,5% du solde budgétaire de 2040). Ces résultats sont similaires à ceux des précédentes

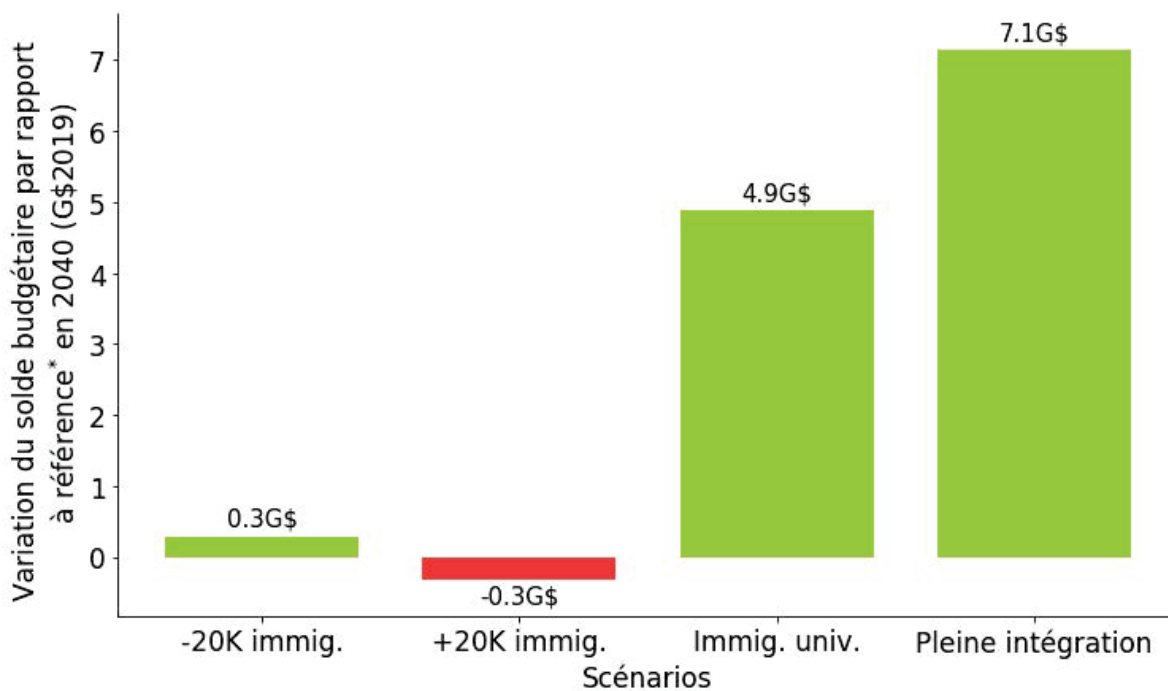


Figure 6 – Variation du solde budgétaire en 2040 selon les scénarios, par rapport au scénario de référence*

*Solde budgétaire en 2040 dans le scénario de référence : -12,0 G \$2019.

recherches portant sur la question (Boudarbat et Grenier, 2014; El-Assal *et al.*, 2019) et tributaires, que ce soit à la hausse ou à la baisse, du postulat que la consommation de biens publics des immigrants est similaire à celle des natifs (voir tableau 8). Cependant, nous nous devons ici de mettre en garde le lecteur face aux limites de ce type de scénario portant sur le nombre d'immigrants. Par exemple, la réduction à zéro du nombre d'immigrants ou l'accueil

de 200 000 immigrants par année aurait très certainement des effets systémiques qu'un modèle de microsimulation tel que SIMUL ne peut capter. De plus, on pose l'hypothèse qu'il n'y a aucune contrainte liée au nombre ou aux caractéristiques des immigrants désirant venir s'installer au Québec.

Les deux derniers scénarios produisent des résultats d'une plus grande ampleur en ce qui concerne la variation du solde budgétaire en 2040, soit une hausse de 5 milliards de dollars pour le scénario universitaire et de 7 milliards de dollars pour le scénario de pleine intégration. Le cas de l'accueil d'immigrants détenant seulement des diplômes universitaires, bien qu'irréalisable, permet surtout de mettre en perspective les limites des gains potentiels d'une sélection plus étroite des immigrants. En effet, même poussé à l'extrême, la sélection des immigrants est moins bénéfique qu'une pleine intégration au marché de l'emploi des immigrants.

Une hausse des revenus et une baisse des dépenses pour les deux derniers scénarios expliquent que ceux-ci ont un effet plus marqué sur les finances publiques que les deux premiers scénarios présentés. À l'inverse, le scénario de faible immigration réduit les dépenses, mais réduit aussi les revenus d'un montant semblable (voir la figure 7). Ces résultats illustrent bien pourquoi une politique migratoire axée uniquement sur la variation des cibles n'a aucun effet

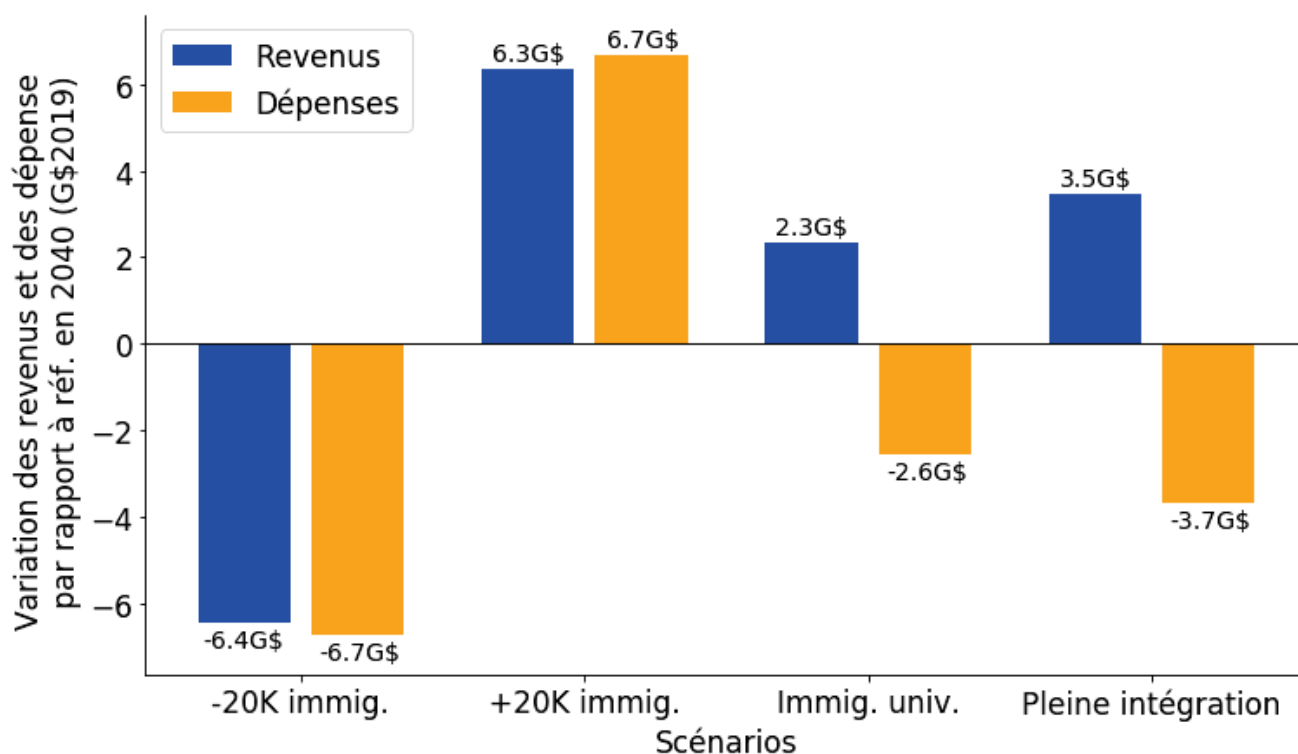


Figure 7 – Décomposition de la variation du solde budgétaire en 2040 selon les scénarios significatif sur le solde budgétaire du Québec. Par contre, si l'accent est mis sur des straté-

gies d'intégration, on observe une augmentation des revenus de l'État, car les immigrants ont plus de facilité à se trouver un emploi (voir figure 8) et à obtenir un salaire comparable aux natifs (voir figure 9). Par ailleurs, comme leur situation économique est plus favorable, on observe aussi une diminution des dépenses publiques, car les immigrants ont besoin de moins de soutien et consomment donc moins de services publics.

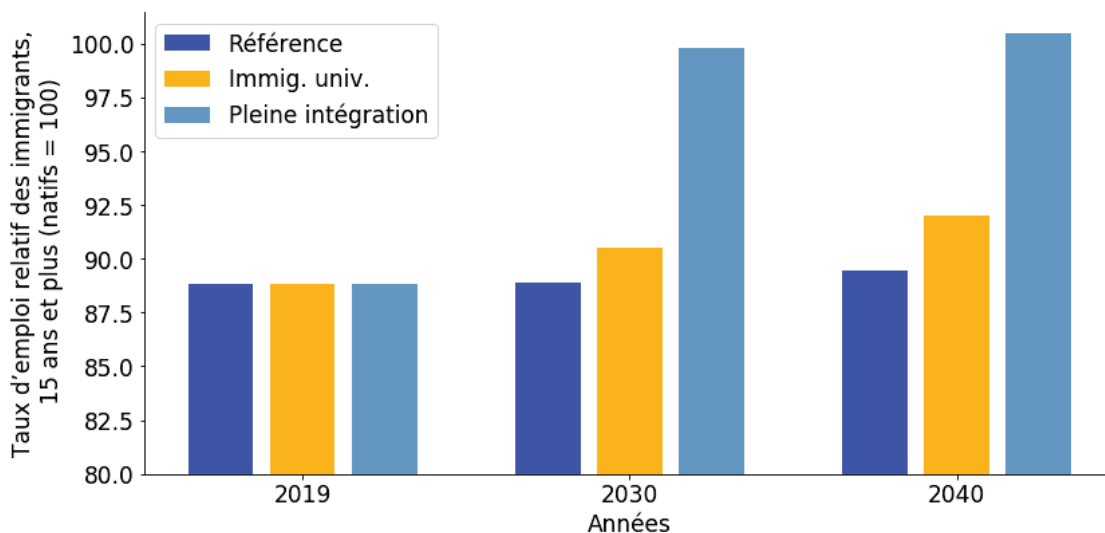


Figure 8 – Comparaison du taux d'emploi des immigrants et des natifs (15 ans et plus) selon différents scénarios

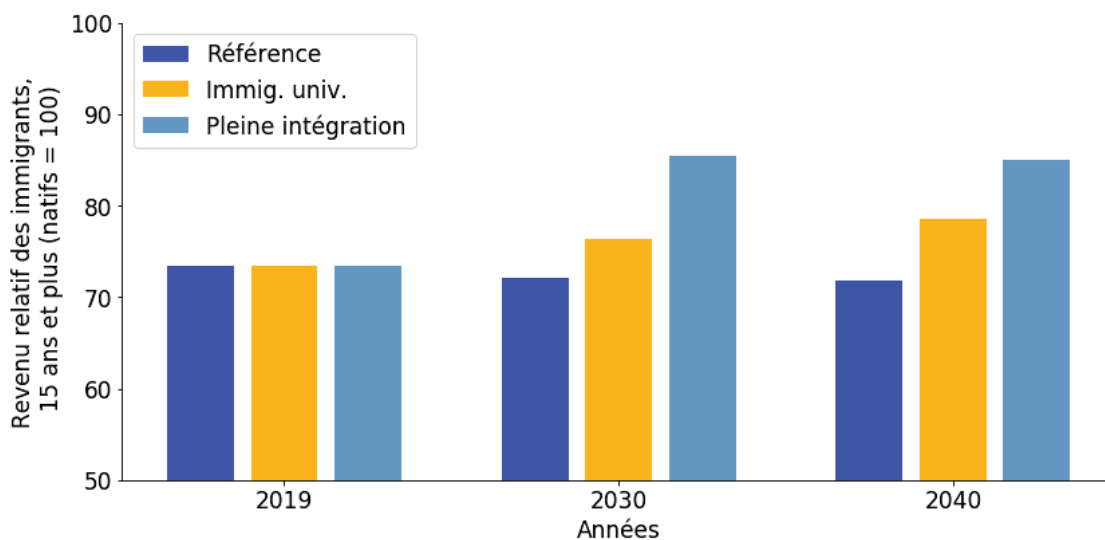


Figure 9 – Comparaison du revenu d'emploi des immigrants et des natifs (15 ans et plus) selon différents scénarios

Il est aussi intéressant de constater que d'attribuer aux immigrants (à caractéristiques égales) la même probabilité de trouver un emploi, au même salaire, que les personnes nées

au Canada, soit le scénario de «pleine intégration», a un effet plus important que celui obtenu avec le scénario de sélection par niveau de scolarité. On remarque ici que l'écart observé sur le marché du travail entre les immigrants et les personnes nées au Canada est dispendieux pour les finances publiques - et cela, sans même aborder tous les effets bénéfiques qu'une meilleure intégration a sur les immigrants et plus globalement, sur la cohésion sociale de la société.

Il est important de rappeler que ce scénario de pleine intégration concerne l'ensemble des immigrants, et non les seuls nouveaux arrivants. De plus, bien que l'atteinte de la parité complète entre les immigrants et les natifs semble assez improbable à court terme, chacun des efforts dans ce sens amènerait des gains appréciables (voir figure 10). Par exemple, une réduction de 50% (25%) aurait quand même un effet de 3,4 (1,6) milliards de dollars sur le solde budgétaire en 2040. Dès 2030, c'est 1,9 milliard de dollars que rapporterait une réduction de moitié des inégalités sur le marché de l'emploi. Ces montants, que générerait une meilleure intégration des immigrants au marché du travail, mettent en lumière la valeur pour le gouvernement d'investir dans des mesures concrètes et concertées, en collaboration avec les acteurs du milieu ainsi que les employeurs, visant l'atteinte du plein potentiel offert par l'immigration pour le Québec.

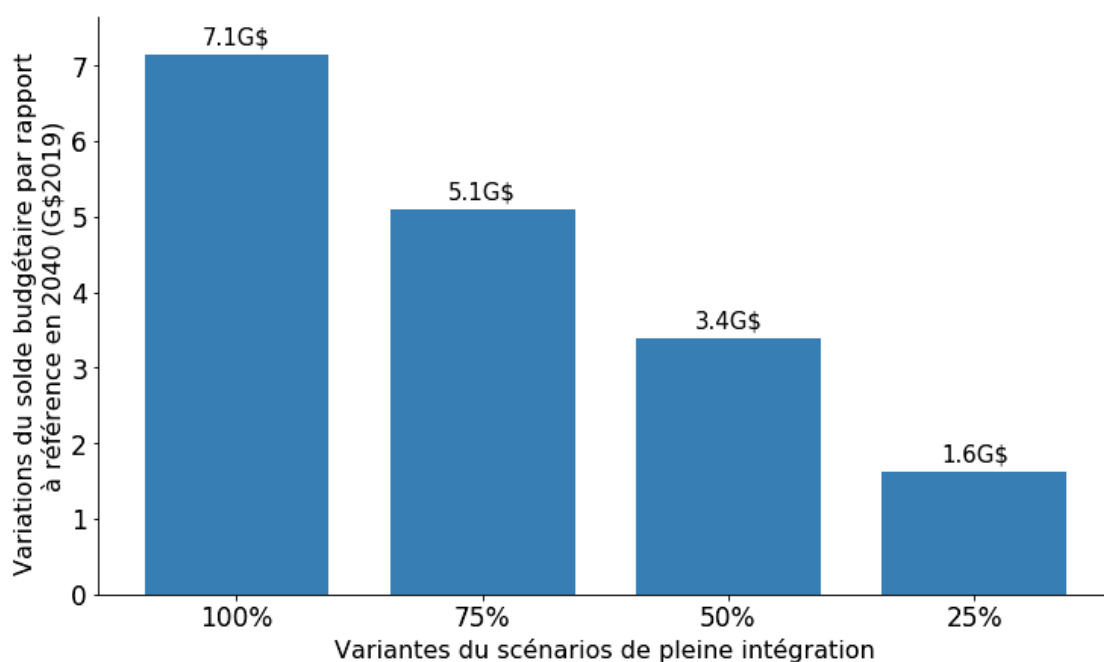


Figure 10 – Variation du solde budgétaire en 2040 selon les scénarios, par rapport au scénario de référence

5 Conclusions

Dans cette étude, on utilise SIMUL, un modèle de microsimulation socio-économique canadien, pour calculer l'effet sur le solde budgétaire de l'État québécois en 2040 de scénarios en lien avec l'immigration. Trois types de scénarios ont été envisagés. Le premier concerne le nombre d'immigrants que le Québec veut cibler, avec un scénario de forte et de faible immigration (effet brut de plus ou moins 20 000 immigrants en 2020, et un taux d'immigration correspondant maintenu jusqu'en 2040). Le second type est basé sur l'idée de modifier la sélection et la composition des immigrants. Dans le cas de cette étude, on a posé l'hypothèse – irréaliste – que tous les nouveaux immigrants âgés de 20 ans et plus aient un diplôme universitaire. Le troisième type est basé sur une meilleure intégration des immigrants au marché du travail. Pour ce faire, on attribue à l'ensemble des immigrants, à caractéristiques égales, la même probabilité d'être en emploi et le même revenu d'emploi que les individus nés au Canada.

Ces différents scénarios illustrent que la modification des cibles du nombre d'immigrants a un effet quasi nul sur le solde budgétaire de 2040 par rapport au scénario de référence. On remarque ensuite que le scénario où les nouveaux immigrants ont tous un diplôme universitaire a un effet positif de 5 milliards de dollars. Par contre, cela est sous l'hypothèse que le Québec peut sélectionner l'ensemble des nouveaux immigrants, incluant la famille du demandeur principal de la catégorie d'admission des immigrants économiques ainsi que ceux provenant du regroupement familial et des réfugiés. De plus, pour qu'un tel scénario puisse être mis en oeuvre, il faudrait que l'arrimage entre le processus de sélection, les besoins réels du Québec et le bassin d'immigrants potentiels soit parfait. Donc, bien que la résultante sur le solde budgétaire soit positive, il apparaît irréaliste que l'ensemble des conditions soient réunies pour obtenir un tel résultat.

Par contre, on remarque que l'on obtient aussi un effet positif et de plus grande ampleur (7 milliards de dollars) avec un scénario qui est basé sur une meilleure intégration des immigrants et sur lequel il est possible d'exercer un plus grand contrôle. Malgré les difficultés inhérentes à l'atteinte de la pleine intégration, ce scénario et ses différentes variantes proposées montrent que toute amélioration en ce sens ne peut qu'être positive pour les finances publiques, sans compter les nombreux bénéfices économiques et sociaux qui ne sont pas pris en compte par le modèle.

On remarque aussi que même notre scénario le plus efficace en matière de finances publiques, c'est-à-dire celui où l'on suppose la pleine intégration en emploi des immigrants, nous permet de gagner 7 milliards de dollars par rapport au scénario de référence, ce qui mène à un déficit anticipé d'un peu plus de 5 milliards de dollars en 2040. Cela permet de conclure que d'autres solutions devront être mises en place si l'atteinte du déficit zéro est visée.

Il est aussi important de noter que ces résultats sont le fruit d'une modélisation relativement simple du phénomène complexe qu'est l'immigration et que les nouveaux arrivants ne devraient pas être considérés comme l'unique solution aux problèmes de finances publiques. Le modèle gagnerait à prendre en compte certaines variables comme l'année d'immigration, le type d'immigration, l'origine géographique, l'appartenance à un groupe de minorités vi-

sibles, etc. Cela étant dit, ces résultats permettent d'orienter le débat, déjà bien entamé, vers certaines pistes de solution plus prometteuses. Par exemple, miser sur une meilleure intégration des nouveaux arrivants, sans nécessairement passer par une modification systématique des cibles aussi bien en termes de nombre que de composition de l'immigration.

Bien que de nombreux efforts soient déployés au Québec pour favoriser l'intégration des immigrants depuis plusieurs années (Parent *et al.*, 2004), la plus grande difficulté d'intégration des immigrants sur le marché du travail suggère qu'il reste encore à faire pour atteindre le plein potentiel de l'immigration en matière de finances publiques. En outre, comme l'intégration est l'un des défis majeurs du XXI^e siècle pour plusieurs pays de l'OCDE (Garson et Dumont, 2004), il pourrait s'avérer intéressant de s'inspirer des politiques d'immigration et des programmes d'intégration éprouvés et reconnus par la communauté internationale. À ce titre, nous nous permettons de nommer le Portugal et la Suède⁴ (Geddes et Scholten, 2016; Cook, 2018) qui ont reçu par le passé maintes reconnaissances, par exemple, pour leur approche intégrée et transversale du soutien et de l'accompagnement des immigrants, adaptés à leurs besoins, de l'accueil jusqu'à leur intégration en emploi. Consentir les efforts et les ressources nécessaires pour le développement d'un continuum de services efficace et cohérent, impliquant les multiples acteurs locaux et régionaux ayant la capacité d'accélérer le parcours d'intégration socio-économique des nouveaux arrivants, pourrait potentiellement contribuer à optimiser l'effet de l'immigration sur les finances publiques du Québec. Mais quoi qu'il en soit, à la lumière de cette étude et des autres qui se penchent sur l'impact de l'immigration, le Québec a encore du chemin à faire. On se doit de poursuivre les efforts en développant, en expérimentant et en évaluant les retombées réelles des politiques et des programmes en place et à venir dans une optique bien simple, soit la recherche de la meilleure adéquation possible entre ceux-ci et l'atteinte d'un Québec prospère pour tous.

4. Notons toutefois que la Suède fait face actuellement à une montée de l'extrême droite et à plusieurs critiques internes à l'égard de sa politique d'immigration suite à l'accueil d'un nombre important de réfugiés au cours des dernières années.

Références

- Akbari, A. H. (1989). The benefits of immigrants to Canada : Evidence on tax and public services. *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, pages 424–435.
- Akbari, A. H. (1995). The impact of immigrants on Canada's treasury, circa 1990. *Diminishing Returns. The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*, CD Howe Institute, Toronto.
- Arcand, S., Lenoir, A. et Helly, D. (2009). Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à montréal et sherbrooke. *Canadian Journal of Sociology*, 34(2):373–402.
- Baker, M. et Benjamin, D. (1995). The Receipt of Transfer Payments by Immigrants to Canada. *Journal of Human Resources*, 30(4):650–676.
- Bohnert, N., Chagnon, J., Coulombe, S., Dion, P. et Martel, L. (2015a). Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses. Statistique Canada.
- Bohnert, N., Chagnon, J. et Dion, P. (2015b). Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038). Statistique Canada.
- Boudarbat, B. et al. (2011). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*. CIRANO.
- Boudarbat, B. et Cousineau, J.-M. (2010). Un emploi correspondant à ses attentes personnelles ? Le cas des nouveaux immigrants au Québec. *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 11(2):155–172.
- Boudarbat, B. et Grenier, G. (2014). L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec. Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- Boudarbat, B. et Grenier, G. (2017). Immigration in Quebec : Labour Market Integration and Contribution to Economic Growth. *Canadian Ethnic Studies*, 49(2):13–32.
- Brahimi, A. (2015). La construction médiatique des préjugés. *Relations*, (781):22–22.
- Clavet, N.-J., Lacroix, G., Michaud, P.-C., Parent, A. et al. (2016). Les effets de l'équilibre budgétaire et du transfert canadien en santé sur les finances publiques du Québec.
- Cook, M. L. (2018). Portugal's Immigration and Integration Policies : a Case Apart? *Journal of International Migration and Integration*, 19(3):771–789.
- Côté, J.-G., Fields, D., Savard, S. et Scarfone, S. (2018). Réalité des finances publiques du Québec et du Canada.
- DeVoretz, D. et Ozsomer, Y. (1999). *Immigrants and public finance transfers : Vancouver, Toronto and Montreal*. Research on Immigration and Integration in the Metropolis.

- Dion, P., Bohnert, N., Coulombe, S. et Martel, L. (2014). Chapitre 4 : Projection de la mortalité. *BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON, Simon COULOMBE, Patrice DION et Laurent MARTEL (éditeurs), Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*, (91-620).
- Dungan, P., Fang, T. et Gunderson, M. (2013). Macroeconomic Impacts of Canadian Immigration : Results from a Macro Model. *British Journal of Industrial Relations*, 51(1):174–195.
- El-Assal, K. et Fields, D. (2018). Canada 2040 : No Immigration Versus More Immigration. The Conference Board of Canada.
- El-Assal, K., Fields, D., Homsy, M., Savard, S. et Scarfone, S. (2019). Seuils d’immigration au Québec : analyse des incidences démographiques et économiques. Institut du Québec.
- Garson, J.-P. et Dumont, J.-C. (2004). Immigration dans la zone OCDE : un panorama à multiples facettes. *Revue française des affaires sociales*, (2):11–31.
- Geddes, A. et Scholten, P. (2016). *The politics of migration and immigration in Europe*. Sage.
- Gouvernement du Québec (1990). Au québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d’immigration et d’intégration.
- Institut de la statistique du Québec (2014). Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061.
- Institut de la statistique du Québec (2018). Le bilan démographique du Québec, Édition 2018.
- Javdani, M. et Pendakur, K. (2014). Fiscal Effects of Immigrants in Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 15(4):777–797.
- Kilolo-Malambwe, J.-M. (2011). *Participation des immigrants au marché du travail en 2009*. Institut de la statistique du Québec.
- Lacroix, J., Gagnon, A. et Lortie, V. (2017). À l’intersection du genre et de l’origine nationale : quels sont les parcours professionnels des immigrants sélectionnés au Québec ? *Population*, 72(3):435–462.
- Laroche, M. (2000). Health status and health services utilization of Canada’s immigrant and non-immigrant populations. *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*.
- Ministre d’État au développement culturel et scientifique (1981). Autant de façons d’être québécois : plan d’action du gouvernement du québec à l’intention des communautés culturelles. Québec : développement culturel et scientifique.
- Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion (2018). Immigrants selon la catégorie d’immigrants, québec, 1980-2017. Institut de la statistique Québec.
- Parent, D. (2013). *Immigration au Québec/émigration du Québec : qui arrive, qui part et pourquoi?* Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal.

- Parent, D., Worswick, C. et al. (2004). *Immigrant labour market performance and skilled immigrant selection : The international experience*. Numéro 2004RP-07. CIRANO.
- Picot, G. (2013). Objectifs économiques et sociaux de l'immigration : Données probantes sur lesquelles s'appuient les niveaux d'immigration et la composition selon le niveau de scolarité. Citoyenneté et Immigration Canada.
- St-Maurice, Y., Godbout, L., Arseneau, M. et St-Cerny, S. (2018). La soutenabilité budgétaire à long terme du Québec, édition 2018. Des défis subsistent. Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques - Cahier de recherche 2018-14.
- Statistique Canada (2016). Fichier des particuliers, recensement de la population de 2016 (fichiers de microdonnées à grande diffusion). Statistique Canada.
- Tsoukala, A. et Ceyhan, A. (1997). Contrôle de l'immigration : mythes et réalités. *Cultures & Conflits*, (26-27).
- Vachon, H. et Bégin, H. (2014). Les perspectives démographiques plus optimistes du Québec ne renversent pas la tendance baissière prévue pour la croissance économique. Desjardins, *Études économiques : Point de vue économique*.
- Weil, P. (2005). *La République et sa diversité : Immigration, intégration, discriminations*. Seuil.